

Le carnet de FS

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.


Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss


Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.




Madame Marcel

 On peut avoir été présidente de l'ADF et commettre des maladresses. Prenez Mme Cohen-Dumani. Nombreuses sont celles qui lui ont apporté leur soutien. Nombreuses sont celles aussi qui se sont réjouies de son élection à la Municipalité de Lausanne. Cet appui des femmes, elle l'avait d'ailleurs sollicité dans une lettre envoyée à de nombreuses électrices, ne manquant pas de souligner l'apport bénéfique d'une femme dans une municipalité. Lettre qui n'a pas manqué d'en décoiffer quelques unes... L'appel était adressé en mentionnant le seul prénom du mari: Mme Henri X, Mme Pierre Y. Non, Mme Cohen-Dumani, ne devenez par Mme Marcel! A moins que votre mari n'accepte de s'appeler dorénavant M. Doris Cohen-Dumani.

A l'étal


 Lu à l'inventaire de Pussy Cat Salon, quelque part en Suisse romande, les nouveautés de la saison: nouveaux horaires, nouveaux spectacles, nouvelles filles, nouveaux prix. Qui a dit que la femme objet n'existait plus?

On y arrive!


 La bible du typographe romand existe, sous forme d'un guide, dont la cinquième édition vient de paraître. Tout journaliste qui se respecte n'hésite pas à y puiser une foule de renseignements, notamment sur les astuces

de la langue française. Ainsi voit-on apparaître enfin la féminisation de 22 mots dont l'usage était jusqu'alors exclusivement masculin. Exemples: cheffe, syndique, soldate, ingénieure, auteure, agente, officière, etc. Bien sûr, il ne s'agit pas d'une décision progressiste de l'Académie française. Mais c'est la preuve que la langue vit et évolue constamment, qu'elle peut s'enrichir, et que les médias peuvent être les agents de cette évolution.


Législation à revoir

 Une femme médecin bâloise, dont le nom n'a pas été révélé, vient d'obtenir gain de cause devant la Cour d'appel de Bâle-Ville. Invoquant l'égalité entre femmes et hommes, elle refusait de prendre sa retraite à 62 ans. Le Gouvernement bâlois ne l'avait pas autorisée à poursuivre son activité de médecin-chef au service cantonal de pédiatrie. Mais les juges ont admis que la législation bâloise viole la Constitution fédérale. Un élément de plus à mettre au dossier de la retraite à la carte, tant il est vrai qu'il est plus facile de rallonger le temps de travail lorsqu'on est dans une profession libérale que lorsqu'on est serveuse dans un bar ou ouvrière dans une usine.

Pour ou contre?

 Enfin une femme tessinoise à Berne! Succédant au Conseiller national Gianfranco Cotti, voici Mimi Lepori Bonetti, une PDC très liée au mouvement catholique Comunione e Liberazione, active professionnellement dans le domaine social. C'est la deuxième tessinoise qui siègera au Conseil national. Bien des dossiers l'attendent, bien des responsabilités envers les femmes! Votera-t-elle pour les femmes, ou avec son parti?

Réveil-«Matin»

 On peut parfois avoir des doutes sur le féminisme du journal *Le Matin*. Une brève a cependant ébranlé notre jugement. Suzette Sandoz mise au pilori pour une intervention au Conseil national! «*Elle n'a pas craint le ridicule en demandant qu'on supprime les crédits au Bureau de l'égalité entre femmes et hommes. Une démarche non seulement déplacée, mais inutile, puisqu'elle n'avait aucune chance d'être acceptée. Provocation gratuite et péroraison itou...*» Ah qu'il est bon de ne pas se sentir seules dans la lutte!

Et puisque les crédits n'ont pas été retirés, lançons un petit clin d'œil à la nouvelle Madame Egalité du bureau fédéral. Elle est bien connue de nos lectrices, puisque, experte dans ce domaine, c'est elle qui traite souvent de l'aspect juridique des dossiers qui concernent l'égalité. Bravo donc à Patricia Schulz, qui entrera en fonction le 1^{er} février prochain! Nous y reviendrons!

Délai de rédaction
pour le numéro de février 1994:
mardi 8 janvier

Femmes
S U I S S E S

et le Mouvement féministe fondé en 1912
par Emilie Gourd
Soutenu par l'Association suisse pour
les Droits de la Femme

Adresse du journal:
Case postale 1345,
1227 Carouge/GE

Rédactrice responsable, service de presse:
Sylviane Klein, tél. (021) 903 26 06,
fax (021) 903 30 37.

Equipe de rédaction: Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Simone Chapuis, Simone Forster, Anne-Marie Ley, Michèle Michellod, Caroline Perren, Silvia Ricci Lempen, Edwige Tendon.

Correspondantes cantonales: Claudine Salamin (Suisse alémanique), Dominique Blazy (FR), Nicole Hager (BE francophone), Brigitte Mantilleri (GE), Lorenza Sergi-Hofmann (TI), Bernadette Richard (NE et JU).

A l'étranger: Corinne Chaponnière (Bruxelles), Odile Gordon Lennox (Japon), Marianne Robert (France).

Administration et abonnements:
Elisabeth Hallauer, (022) 342 64 60

CCP: 12-11 791-3

Impression: Filanosa SA, Nyon

Graphisme de la couverture:
Benoît Marchesini

Mise en page: Studio Filanosa

Editeur: Association Femmes suisses et le Mouvement féministe fondée en 1912, Genève.

Abonnements: 1 an: Suisse: Fr. 55.-

(AVS: Fr. 48.-; abonnement de soutien Fr. 70.- ou plus) – Etranger: Fr. 60.- renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables.

Parution: 10 fois par an

Prix du numéro: Fr. 5.60

Copyright: Femmes suisses ©, 1994